



Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MARS 2014

Réf. : CR2014-03
Date : 03/04/2014

1/5

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

Présents : Denis MAIRE, Guilhem BEDOIAN, Catherine FRAISEAU, Raphaël SPINELLI, Mélanie BAJOT, Aurélie CATTEAU, Emilie CLERC-ROGUET, Sylvain COLLIAT, Georges DELEAVAL, Alexandre GROBEL, Pascale GUIGONNAT, Véronique HUARD, Pascal PLANTARD, Marie-Dominique RYCKEBOER.

Absents excusés : Valérie MOSSUZ

➤ **SOUS LA PRESIDENCE DU MAIRE SORTANT :**

1. **Désignation du secrétaire de Séance** : Emilie CLERC-ROGUET
2. **Installation du conseil municipal**

Monsieur BEDOIAN accueille les conseillers nouvellement élus et leur souhaite la bienvenue.
Il annonce les voix obtenues pour chacun d'entre eux.

Il déplore un taux de participation particulièrement bas soit 51.10% lors du premier tour des élections municipales le 23 mars dernier.

➤ **SOUS LA PRESIDENCE DU DOYEN D'ÂGE :**

Monsieur Georges DELEAVAL prononce un discours de bienvenue à la nouvelle équipe et adresse ses remerciements à Monsieur Guilhem BEDOIAN, Maire sortant, ainsi qu'à la nouvelle équipe.

Il fait ensuite l'appel des conseillers. Seule Valérie MOSSUZ est absente excusée. Le Quorum est atteint

3. **Election du Maire**

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire.

Après un appel des candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller a remis son bulletin de vote sur papier blanc.

Après dépouillement les résultats sont les suivants.

Nombre de bulletins : 14

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrage exprimés : 13

Monsieur Denis MAIRE a obtenu 13 voix.

Monsieur Denis MAIRE ayant obtenu la majorité est proclamé maire.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MARS 2014

Réf. : CR2014-03
Date : 03/04/2014

2/5

➤ **SOUS LA PRESIDENCE DU MAIRE NOUVELLEMENT ELU**

Monsieur Denis MAIRE souhaite adresser ses remerciements à la nouvelle équipe et plus particulièrement à Monsieur Guilhem BEDOIAN son prédécesseur, Monsieur Olivier FUCHS pour son travail effectué dans l'urbanisme et Monsieur Georges DELÉVAL pour la transmission de ses connaissances.

Il fait ensuite un rappel des objectifs politiques qu'il entend développer dans ce mandat à savoir construire le « vivre ensemble » basé sur :

- le capital humain : avec le développement de l'accueil des nouveaux habitants, l'accueil des enfants de l'école,
- les ressources naturelles : avec un environnement naturel à préserver et à valoriser,
- un développement de la communication et de l'information,
- une place bien définie dans le territoire de l'agglomération avec une bonne représentativité de Juvigny.

Pour atteindre ces objectifs, Monsieur le Maire compte sur une équipe de compétences diverses et dynamique.

4. Vote du nombre des adjoints (au maximum 30% de l'effectif légal du conseil municipal)

Monsieur Denis MAIRE propose d'élire trois adjoints dans la continuité du mandat précédent.

Le Maire entendu,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** la création de trois postes d'adjoints au maire.

5. Elections des adjoints

• **Elections du premier adjoint**

Après un appel des candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller a remis son bulletin de vote sur papier blanc.

Après dépouillement les résultats sont les suivants.

Nombre de bulletins : 14

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrage exprimés : 14

Ont obtenu :

- Monsieur Guilhem BEDOIAN a obtenu 13 voix.
- Madame Catherine FRAISEAU a obtenu 1 voix.



Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MARS 2014

Réf. : CR2014-03
Date : 03/04/2014

3/5

Monsieur Guilhem BEDOÏAN ayant obtenu la majorité est proclamé premier adjoint.

- **Elections du deuxième adjoint**

Après un appel des candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller a remis son bulletin de vote sur papier blanc.

Après dépouillement les résultats sont les suivants.

Nombre de bulletins : 14

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrage exprimés : 13

Madame Catherine FRAISEAU a obtenu 13 voix.

Madame Catherine FRAISEAU ayant obtenu la majorité est proclamée deuxième adjoint.

- **Elections du troisième adjoint**

Après un appel des candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller a remis son bulletin de vote sur papier blanc.

Après dépouillement les résultats sont les suivants.

Nombre de bulletins : 14

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrage exprimés : 14

Ont obtenu :

- Monsieur Alexandre GROBEL a obtenu 1 voix.

- Monsieur Raphaël SPINELLI a obtenu 13 voix.

Monsieur Raphaël SPINELLI ayant obtenu la majorité est proclamé troisième adjoint.

6. Questions diverses :

6.1 Représentation de la commune à la Communauté d'Agglomération « Annemasse-les Voirons agglomération »,

Monsieur Denis MAIRE explique au conseil que la commune doit être représentée dans les différents organismes :

- La communauté d'agglomération « Annemasse Agglo » :
Le Maire et son premier Adjoint sont de fait les représentants de la commune au sein d'Annemasse-Agglo.
- Les organismes extérieurs :
Le CIAS, le SIFOR, le SIGCSPRA, l'ADMR, la MJC des Voirons.

6.2 Préparation à la mise en place des commissions obligatoires et facultatives,

- Les commissions obligatoires :
Le Comité Communal d'Action Sociale (CCAS), la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), la Commission d'Appel d'Offre.
- Les commissions facultatives :
L'Urbanisme, Les affaires scolaires, l'information la communication, la révision du PLU, le Plan Communal de Sauvegarde, le Développement durable et la gestion des espaces naturels.

Il est demandé aux conseillers de réfléchir à leurs implications dans les différentes commissions. Leurs participations seront validées lors du prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire annonce que le conseil municipal peut déléguer certaines compétences au Maire afin de favoriser une bonne administration communale. Il souhaite proposer au prochain conseil municipal de recevoir entre autres les délégations suivantes : l'urbanisme, les marchés publics, et l'action en justice. Il est précisé que des délégations peuvent être ajoutées voir retranchées en cours de mandat.

Il est expliqué au conseil que le Maire souhaite conférer aux adjoints les délégations suivantes :

- Le premier adjoint : Administration générales, finances et budget,
- Le deuxième adjoint : Urbanisme,
- Le troisième adjoint : Voies, réseaux secs et humides.

Monsieur le Maire annonce que des arrêtés seront pris concernant les délégations de signatures aux adjoints mais également aux personnels administratifs.

6.3 Fixation du jour des réunions mensuelles du conseil municipal.

Sous réserve des décisions prises en conseil communautaire pour l'organisation du travail de l'agglomération, il est décidé de fixer les conseils mensuels le mardi soir à 19h00.

- Prochains conseils municipaux :
 - Mardi 15 avril 2014 à 19h00
 - Jeudi 24 avril 2014 à 19h00 – spécial budget.



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MARS 2014

Réf. : CR2014-03
Date : 03/04/2014

5/5

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.

La secrétaire

Emilie CLERC-ROGUET

Signatures :

Denis MAIRE

Guilhem BEDOIAN

Raphaël SPINELLI

Mélanie BAJOT

Aurélie CATTEAU

Catherine FRAISEAU

Sylvain COLLIAT

Georges DELEAVAL

Alexandre GROBEL

Pascale GUIGONNAT

Véronique HUARD

Pascal PLANTARD

Marie-Dominique RYCKEBOER